

---

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du lundi 9 mai 2022 à 19h30 en visioconférence

---

*PV adopté et publié le 17/10/2022.*

**Présents (23)** : ARDOUIN Franck-Olivier - AUGER Jean Marc - GAILLARD Florence - GILET Danielle - HEBEL Jo - HÉNONIN Denis - HÉNONIN Sylvie - HOUDBINE Michel - HUAULMÉ Alexis - LAHAIE Claire - LAHAIE Julien - LARCHER Serge - MATHIS Didier - MOREAU Jean-Pierre - MOREAU Stéphane - PÉARD Dominique - PORTIER Jérôme - RÉMOND Anne - RICHARD Annaïck - SIONNEAU Pierre - SOMMEREISEN Jean-Philippe - SZWED-BOBET Laëticia - VRAUX Cécile.

**Assistent** : CHEVET Nathalie (secrétaire de séance) - KNOCKAERT Jean-Christophe - PICHON Stévan.

**Excusés (4)** : DÉSARMÉNIEN Pascale - GALLO Gérard - VERMEIL Corinne - ZONZON Régine.

**Absent (1)** : . MARCILLAT Bertrand

Julien LAHAIE ouvre la réunion à 19h35, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

### 1. Informations du Président

Point sur l'AG fédérale des 29/30 avril derniers à Pau :

- AG classique, rien de particulier en termes de projets ou retours. Cette AG a débuté par l'annonce du décès de Michel BARBOT, Président de la Ligue Centre Val de Loire, remplacé depuis peu suite à sa maladie, ancien manager de l'équipe de France masculine. L'AG devait l'honorer pour son engagement.
- Hommage également à Joël DELPLANQUE, profitant de l'AG en présentiel, qui, depuis son départ, n'avait pas été remercié comme il se doit.
- Suite à l'adoption du nouveau règlement intérieur, les vœux validés en CA ne sont plus soumis à l'AG. Le vœu sur les mutations a cependant été repris et adopté en AG.
- Les difficultés rencontrées sur l'arbitrage sont générales à toutes les ligues, en lien avec la CMCD, notamment la couverture des matchs souvent difficile. L'arbitrage a été peu évoqué lors de cette AG, alors qu'il y a des difficultés dans tous les territoires !

Comme le rappelle Michel HOUDBINE, seuls les vœux modifiant les statuts sont votés en AG, afin de raccourcir notablement la durée des AG. Les vœux sont discutés en amont, si le conseil fédéral est d'accord, ils sont adoptés. Pierre SIONNEAU précise cependant que ce cheminement n'a pas été respecté par la Fédération. Les territoires devraient tous les recevoir dès janvier, pour examen. Or, seule la moitié des vœux a été transmise aux territoires... Il est dommage de ne pas avoir de compte rendu des assemblées des territoires. Il peut y avoir de très bonnes idées dans les autres territoires !

Alexis HUAULMÉ fait part de l'étonnement des ligues sur le circuit des vœux, ce qui a bloqué les échanges lors de l'AG.

Comme le propose Jo HEBEL, il conviendrait d'interroger le BD de la Fédération à ce sujet et avoir des réponses en amont. Mettre en place une structure qui protège l'ensemble des territoires, en étant constructif et prévoyant la révision des échanges.

- Michel HOUDBINE propose de faire remonter au CA fédéral. Une note sera envoyée.

Didier MATHIS souhaite connaître la raison du refus du vœu CMCD des clubs nationaux par le CA fédéral.

- Le vœu venait contredire la réforme de l'arbitrage votée en 2016. Avant de remodifier les choses, il a été suggéré de faire un diagnostic.

- Collaboration avec Décathlon en tant que distributeur officiel. Il ne s'agit pas d'un partenariat.

### 2. Préparation de l'AG de Ligue du 18 juin 2022

Suite au conseil d'administration du 23 avril dernier, nous reprenons la suite des travaux en vue de la préparation de l'AG.

## 2.1 Validation des rapports d'activité des commissions, non reçus au 23 avril 2022

### Rapport Commission Discipline

**Décision :**

Rapport validé avec 91 % des voix pour, 9% abstention.

Alexis HUAULMÉ précise que beaucoup de cas d'incivilités perdurent dans nos salles. Il faut poursuivre la bataille. Il faut gérer fortement les sanctions et continuer à se battre contre ce fléau.

### Rapport Commission des Statuts et Règlements

À ce jour, la commission n'a pas encore statué sur la CMCD.

**Décision :**

Rapport validé avec 95 % des voix pour, 5 % abstention

### Rapport Commission Réclamations & Litiges

Jo HEBEL souligne que, souvent, par manque de recherches, les gens ne vont pas puiser toutes les informations dans nos statuts et règlements. Nos dirigeants ne sont pas formés.

**Décision :**

Rapport validé avec 86 % des voix pour, 14 % abstention

### Rapport Commission Médicale

**Décision :**

Rapport validé avec 100 % des voix pour.

### Rapport Commission Communication

Merci à Adrien et Manuela, qui ont énormément œuvré sur les interpôles. Bel évènement et très bons retours.

**Décision :**

Rapport validé avec 85 % des voix pour, 5 % contre, 10 % abstention.

## **Validation des projets des commissions, non étudiés au CA du 23 avril 2022**

### Projet CTA 3 - « Proposition de tarifs »

Didier MATHIS annonce que lors du bureau exécutif de la CTA, les propositions ont été réétudiées. Soit les tarifs portent sur l'appellation des championnats, soit sur le niveau de jeu. La décision est d'aligner les indemnités sur les niveaux de jeu. On maintient donc la proposition. Les arbitres ne sont pas les mêmes sur la PN et l'excellence.

Pierre SIONNEAU souligne l'équivalence sportive et administrative. 3 niveaux de jeu en région qui ne portent pas le même nom en masculin et en féminin :

- Honneur masculin et excellence féminine
- Excellence masculine et pré nationale féminine
- Pré nationale masculine et nationale 3 féminine

Les tarifs d'engagements seront remis en cause et adaptés en conséquence.

**Décision :**

Projet validé avec 73 % des voix pour, 14 % contre, 14 % d'abstention

**Projet COC 1 – Championnats jeunes**

Les décisions de l'AG fédérale entraînent une adaptation de nos règlements.

La COC est heurtée en U15 et U17 avec les clubs qui ne veulent pas monter et se garder une place. La formule de championnat est revue, afin de valoriser l'aspect sportif de la 2<sup>e</sup> phase, pour éviter de voir les clubs qui se contentent de se qualifier pour la 2<sup>e</sup> phase pour ensuite ne plus jouer le jeu de la compétition.

**Décision :**

Projet validé avec 95 % des voix pour, 5 % d'abstention.

**Projet COC 3 - Divers**

Licence C pour toute licence après le 1<sup>er</sup> janvier (qui devient B la saison suivante) et non licence D, qui devient A la saison suivante.

Jean-Pierre MOREAU s'étonne qu'un territoire puisse déroger à un règlement fédéral ?

- C'est dans le texte du Spécial AG Fédéral.
- Alexis HUAULMÉ confirme que ce projet est présenté par Jean-Luc BAUDET, président de la Ligue PACA. Le projet était de bénéficier d'une 2<sup>e</sup> mutation en 2<sup>e</sup> partie de saison et de laisser la main aux territoires pour en décider.
- Jean-Pierre MOREAU précise qu'il demandera un document pour ce type de demande de mutation.

Michel HOUDBINE souligne l'importance d'annoncer aux clubs ce que l'on fera la saison prochaine.

**Règle des brûlages réformée :**

Le brûlage serait à l'entrée du championnat concerné. Pour jouer à un tel niveau de jeu, il faudra répondre à certains critères, qui ne seront pas forcément la moitié des matchs. Ex. : en excellence féminine, plus de N/2 mais N=9, soit 9 matchs maximum en championnat supérieur.

Règle du dernier match simplifiée. Seul le dernier match sera comptabilisé et non plus les 2 derniers matchs.

**Décision :**

Projet validé avec 78 % des voix pour, 4 % contre, 17 % d'abstention

**Tarifs 2022/2023 :**

Stéphane MOREAU a appliqué les tarifs de l'année dernière + 2,8%, correspondant à l'inflation, nos coûts internes ayant également suivi l'inflation.

Alexis HUAULMÉ précise que l'AG fédérale a également appliqué cette inflation.

**Décision :**

Tarifs 2022/2023 validés avec 100 % des voix pour.

**Budget 2022 :**

Ladite hausse des tarifs génère 10 000 € de ressources complémentaires, permettant d'équilibrer le budget.

**Décision :**

Budget 2022 validé avec 87 % des voix pour, 13 % d'abstention

## 2.2 Récompenses AG

<b>Bronze (6 votes)</b>	<b>Votes</b>
Jéromine PORTIER	35 %
<b>Annaïck RICHARD</b>	<b>43 %</b>
<b>Florence GAILLARD</b>	<b>70 %</b>
Laëtitia SZWED-BOBET	30 %
<b>Anne REMOND</b>	<b>61 %</b>
<b>Stéphane MOREAU</b>	<b>91 %</b>
<b>Jean-Philippe SOMMEREISEN</b>	<b>78 %</b>
<b>Didier MATHIS</b>	<b>52 %</b>
Alain RAYÉ	26 %

<b>Argent (3 votes)</b>	<b>Votes</b>
<b>David DIOURON – Président COC 53</b>	<b>48 %</b>
Annie BRARD – Pdt. Châteaubriant, Discipline	35 %
<b>Danielle SICARD ROSAENZ – Membres COC</b>	<b>61 %</b>
Anne GAUTHIER – CA 44, Service Civique 44	43 %
<b>Serge LARCHER – VP Délégué Ligue</b>	<b>70 %</b>

<b>Or (2 votes)</b>	<b>Votes</b>
<b>Dominique PÉARD – Président Comité 53</b>	<b>57 %</b>
Christine MAHÉ – Membre COC	29%
<b>Alain BOSSARD – Membre CTD</b>	<b>57 %</b>
Jean-Pierre BURON – Membre CTA	38 %
Yveline CRONIER TEYCHENÉ – Membre CTA	29 %

## 2.3 Propositions ateliers AG

<b>Ateliers proposés</b>	<b>Proposé par</b>
Licences	Jean-Pierre MOREAU
Différence entre mécénat et sponsoring + Nouvelles obligations en matière de suivi du mécénat au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Stéphane MOREAU
Responsabilité Sociétale des Organisations	Anne RÉMOND / Stévann PICHON
Surfaces Extérieures	Stévann PICHON
Beach Hand	Stévann PICHON
Handensemble dans le cadre des nouvelles pratiques	Corinne VERMEIL
Atelier autour de l'emploi pour répondre aux questions éventuelles que pourraient avoir les dirigeants. Faire émerger des besoins de formations/accompagnements autour des dirigeants employeurs	Jean-Christophe KNOCKAERT et Michel HOUBINE
Sport santé et ses dérivés	Gérard GALLO
Comment répondre à un appel à projet en 1h ?	Gérard GALLO
COC – Brûlage	Pierre SIONNEAU

Cette liste sera soumise aux clubs, qui devront faire un choix de 4 ateliers.

L'atelier « licences » n'est peut-être pas utile, car les personnes présentes à l'AG ne sont pas forcément celles qui saisissent les licences. Des webinaires seront organisés pour les nouveautés avec les personnes concernées.

### 3. Changement du siège administratif

Discussions autour des 2 choix possibles d'implantation du nouveau siège :

- Ancenis, zone du Pressoir Rouge
- Les Ponts-de-Cé, zone de la Maison des Sports

Au premier abord, Alexis HUAULMÉ demande de nouveau à reporter ce vote, initialement programmé à l'ordre du jour du CA du 23 avril dernier, faute de documents suffisants, suite à différents échanges avec Stéphane MOREAU.

Le site d'Ancenis présente des intentions et des lettres d'engagement écrites, par opposition au site des Ponts-de-Cé, pour lequel ne figure pas de volonté écrite d'engagement. Les deux dossiers ne sont donc pas comparables. La décision que l'on va prendre nous engage. C'est un projet important et lourd en termes d'engagements financiers. Les informations attendues doivent être le plus claires possible pour prendre une décision. Le report de cette décision doit en revanche se faire dans les plus brefs délais.

Franck-Olivier ARDOUIN comprend la position d'Alexis sur la manière dont sont présentés les deux sites. Il faut cependant mettre au pied du mur les élus et fixer une date butoir, afin de ne pas perdre le projet d'Ancenis.

- ➔ Alexis HUAULMÉ affirme que les élus des Ponts-de-Cé vont se positionner rapidement. Un premier RDV avait été fixé rapidement, mais le 2<sup>e</sup> RDV proposé ne convenant pas a retardé les délais. L'équipe en charge du site des Ponts-de-Cé a été plus lente dans les prises de rendez-vous.

Comme le souligne Michel HOUDBINE, la ville des Ponts-de-Cé fait partie de l'agglomération d'Angers. L'actuel maire d'Angers, M. BÉCHU, briguant un poste de ministre, a un agenda overbooké. Par ailleurs, on ne peut pas voter un tel projet en visioconférence.

Didier MATHIS confirme ces propos. Ancenis est une petite commune qui peut se permettre d'être réactive. Angers est plus lent à réagir, mais pas forcément parce que la ville est moins intéressée. C'est un projet lourd.

Jo HEBEL aimerait avoir les détails techniques financiers. Il convient également qu'il ne faut pas trop laisser le temps passer.

Stéphane MOREAU était présent dans les 2 équipes sur les 2 sites. Il présente les points positifs et négatifs des 2 sites, en essayant d'être le plus objectif possible. Le timing fixé était d'ouvrir au 2<sup>e</sup> semestre 2024. Notre projet ne sera peut-être pas terminé fin 2024, mais prendra plus de temps.

Quand bien même on choisissait une ville ce jour, le choix est sous réserve de la validation des budgets de fonctionnement et d'investissement. C'est tout de même un budget à hauteur de 5-6 millions d'euros qu'il convient de trouver, plus le terrain d'1 million d'euros. Stéphane n'engagera pas la Ligue s'il n'arrive pas à équilibrer le financement. Actuellement, on est à 35 000 € de dettes, on peut passer à 45 000 € mais pas plus, pour ne pas contraindre les licenciés. Le budget d'investissement est primordial.

Il faut se donner du délai pour avoir le temps de se pencher sur le financement. On travaille avec Réalités, pour avoir un début de chiffrage.

Site des Ponts-de-Cé	Site d'Ancenis
<p>Terrain totalement nu actuellement aux Ponts-de-Cé de 8 000 m<sup>2</sup>. Le quartier va être remodelé avec 5 000 logements à venir, soit 20 000 personnes, ce qui va engendrer le développement des transports. Une ligne de bus déjà existante s'arrêtera juste devant le site.</p> <p>Le trafic routier plutôt favorable à Angers, la gare est à 30 minutes en bus.</p> <p>L'autoroute est accessible en 5 minutes.</p> <p>Le CHU est à 15 minutes des Ponts-de-Cé en voiture.</p> <p>Beaucoup d'étudiants, pas de réponse du monde économique.</p>	<p>Terrain de 5 000 m<sup>2</sup> sur une zone existante sur un lycée, sur lequel un bâtiment devra être détruit, probablement amianté.</p> <p>Terrain offert par la ville d'Ancenis. Le terrain du bâtiment à détruire appartient à la région, mais n'est pas utile pour nous. Gymnase déjà construit.</p> <p>La gare d'Ancenis est la 1<sup>re</sup> gare de TER vers Angers ou Nantes, à 10 minutes à pied et 5 en voiture.</p> <p>L'autoroute est accessible en 5 minutes.</p> <p>Le centre hospitalier d'Ancenis est à 2 minutes du site.</p> <p>Lycée avec CFA sans hébergement, ayant des besoins en semaine et hors vacances scolaires. Potentiel économique à Ancenis. La ville aimerait un restaurant d'entreprises, donc notre projet est bienvenu.</p>

<p>IFEPSA et lycée, salle Athlétis (grande salle de 4 000 spectateurs), salle annexe. Implantations nouvelles à venir entre 2023 et 2028 (école élémentaire). Pas d'aide de la ville des Ponts-de-Cé.</p> <p>Une Maison Santé Sport existe sur les Ponts-de-Cé et est intéressée pour collaborer. Financement : 200 € le m2 de plancher du bâti, donc par étage. Terrain à 1 million d'euros. En attente de l'accord de M. BECHU, très pris actuellement vu la période électorale nationale, donc non joignable actuellement. Terrain dispo au 1<sup>er</sup> semestre 2023 aux Ponts-de-Cé, donc permis à déposer en cette même période. Le comité de Maine-et-Loire pourrait venir au siège des Ponts-de-Cé, si le site est retenu, moyennant paiement. Le club des Ponts-de-Cé n'a pas été contacté. 5 salariés favorables pour le site des Ponts-de-Cé.</p>	<p>Tous les équipements de la ville pourraient être à disposition si besoin, IME, lycée de 1 000 élèves, arrêt de bus juste devant le site. Ancenis est classé en zone prioritaire, pouvant bénéficier des aides ANS. Financement intégral d'Ancenis pour les terrains. Forte volonté de créer une maison sport santé à Ancenis. Le département mettra 150-200 000 € de financement. À Ancenis, le terrain est immédiatement disponible.</p> <p>Le club d'Ancenis est intéressé pour mutualiser les activités.</p> <p>4 salariés favorables pour le site d'Ancenis.</p>
---	---

Selon Jean-Philippe SOMMEREISEN, la Maison Sport Santé est un projet très porteur actuellement. C'est un endroit où on est prescripteur et réalisateur de sport santé. On peut imaginer un médecin qui prescrit une activité physique sur place. Le handfit fait partie des activités qui peuvent être prescrites.

L'actuel siège de Segré est évalué entre 250 et 300 000 €. Notre prêt sera soldé lors de la vente.

4 promoteurs ont contacté la Ligue + Réalités. Ils pourront présenter une esquisse du projet lors de l'AG. L'échéancier serait respecté si on dépose le permis fin 2022.

Serge LARCHER s'interroge sur les potentialités de vente pour Segré ? Le marché est-il porteur ?

- ➔ Un acquéreur est intéressé actuellement : le Groupe Giboire intéressé pour répondre à des demandes de locaux entre Angers et Rennes.

Plus de réponses côté Ancenis que des Ponts-de-Cé. Financièrement, la ville d'Ancenis est plus intéressante. Les Ponts-de-Cé devront proposer l'équivalent.

Selon Pierre SIONNEAU, beaucoup d'associations sportives veulent quitter Nantes. Sont-elles intéressées pour venir à Ancenis ?

- ➔ Pas pour le moment. Rien d'officiel de leur part.
- ➔ D'autres ligues sportives parlent de déménager de la Maison des Sports : la Ligue d'athlétisme est intéressée pour Ancenis, au vu de la piste d'athlétisme nouvellement créée.
- ➔ Quant aux Ponts-de-Cé, selon l'adjoint aux sports, une ligue seraient intéressée.

Jo HEBEL apporte une précision sur les délais de dépôt du permis de construire : il est courant que les dépôts de permis soient concomitants avec l'acte d'acquisition du terrain. On n'est ainsi pas obligé d'attendre d'être propriétaire du terrain pour déposer une demande de permis, une autorisation des propriétaires est suffisante.

Comme le précise Alexis, il convient d'obtenir le plus rapidement possible les documents d'engagement de la part du site des Ponts-de-Cé. On doit s'engager à faire la même chose des 2 côtés pour voter en toute transparence.

La sécurité financière est primordiale pour ce projet et nous devons être sûrs que la Ligue puisse s'engager dans ce projet financier. Or, les choses ne sont pas assez claires pour l'instant.

Jean-Philippe SOMMEREISEN ne comprend plus rien ! On part d'un projet, puis on repousse les délais... Le projet continue-t-il ? Où va-t-on ?

- Stéphane MOREAU propose d'arrêter la date au 30 juin pour avoir les réponses manquantes, tout en travaillant en parallèle avec le maître d'œuvre sur le chiffrage du projet, afin de ne pas perdre de temps.

L'étude de faisabilité doit être faite et est essentielle.

Franck-Olivier ARDOUIN précise que ceux qui sont prêts aujourd'hui ne sont pas forcément prêts à attendre ; leur offre ne sera peut-être plus d'actualité. La phase d'instruction du permis de construire et les délais de recours des tiers laissent supposer 6 mois de délai, les travaux seront prorogés d'autant. Si on dépose le permis fin 2022, on ne construira qu'à partir de mi-2023.

Didier MATHIS s'étonne de cette urgence soudaine : pourquoi est-on aussi pressé ? Il y a certes un besoin, mais le temps conditionne énormément de choses. On veut se précipiter et on va finir par se retrouver avec un seul projet, imposé.

Jean-Philippe SOMMEREISEN rejoint ces propos. L'échéancier annoncé était ambitieux...

- Stéphane MOREAU précise que l'on a une opportunité de financement avec l'ANS d'1 million d'euros et des budgets pour financements extérieurs.

On n'a pas laissé beaucoup de temps à la ville des Ponts-de-Cé. Laissons-leur un délai. On peut, pendant ce temps, anticiper les études de chiffrage pour avoir des réponses sur le financement.

Le coût du bâtiment peut être impacté par l'étude de sol.

Alexis HUAULMÉ conclut les échanges en précisant 2 points :

- En termes de délais, la pression n'a été mise à personne. Au mieux, fin 2024, on fait ce projet, mais il n'y a pas de pression sur la date !
- Le délai du 30 juin est raisonnable avec la possibilité d'avoir des éléments livrés pour le 18 juin, lors de l'AG. Il est important d'avoir toutes les informations à disposition pour prendre la décision. Je ne m'engagerai pas en l'état actuel des choses, qui doivent être approfondies avant de se lancer.

Julien LAHAIE annonce que les deux villes seront informées de cette décision de report.

Le lieu de l'AG devait être défini selon le lieu d'implantation. Sans préjuger du nouveau site du siège, Alexis HUAULMÉ décide de retenir le cinéma d'Ancenis, pour son côté original, pour organiser l'AG de la Ligue. Michel HOUSBINE précise cependant que le choix de retenir Ancenis pour organiser l'AG peut porter à confusion...

N°	Critères	Site " Les Ponts de Cé			Site "Ancenis / St Géréon		
		Avantages	Inconvénients	Observations	Avantages	Inconvénients	Observations
1	Superficie	Zone de 78 Ha tout est à créer sur la période de 2022 à 2027 min. proche IFEPSA + Maison des Sports + Athlétisme + salle annexe sans tribune + lycée + piscine intercommunale à venir très rapidement + école primaire prévue	Révision simplifiée du PLU (allongement du délai d'achat, mais qui reste compatible avec notre échéancier) + Foncier à acquérir - Discussion en cours avec le propriétaire. Obligation de créer des parkings sur le site.	8700 m2	Situé entre un Lycée (1300 élèves) ; piste d'athlétisme (toute neuve depuis 2020) et salle de sports (44x24+300 places), piscine à 400m + possibilité d'un terrain complémentaire de 1800 m2	Bâtiment amiante à démolir sur terrain de 1800 m2	5000 m2 + Présence de parkings sous utilisés (50 places) + 1800 m2 si besoin...
2	Distance gare	Gare SNCF + TER avec énormément de trafic à Angers	RAS	5 kms	1ère gare TER au niveau des Pays de la Loire : 13 min vers Nantes (50A/R par j) et 20 min vers Angers (30 A/R par j)	Peu de TGV (1 le matin et 1 le soir)	1,5 kms
3	Temps de transport Gare / Siège	30 min en transport en commun et 10 min en voiture et 55 min à pied	RAS		4 min en voiture 10 min à pied	RAS	
4	Distance autoroute	1,5kms et moins de 5 min en voiture	RAS		3 kms et moins de 5 min en voiture	RAS	
5	Centre Hospitaliers / Urgences	7kms / 15 min en voiture / 1h15 à pied et 48 min en transport en commun + Clinique et Urgences à moins d'1km	RAS		1,2 kms / 2 min en voiture / 11 min à Pied	RAS	Médecin Territorial intervenant dans ce Centre Hospitalier
6	Opportunité hôtellerie	Bcp d'étudiants dans ce secteur (Près de 4000)	Bcp d'étudiants dans ce secteur (Près de 4000) - Appliquer des tarifs bas	Piste du monde économique non consultée à ce jour mais surement intéressé.	Une forte demande de la part du monde économique en hébergement (frein à l'embauche et vie entreprise)	RAS	Tres peu d'hôtel sur ancenis à ce jour (3) - Pas de concurrence en vue. cf courriers ADIRA et Mairie.
7	Opportunité restauration	Bcp d'étudiants dans ce secteur (Près de 4000)	Bcp d'étudiants dans ce secteur (Près de 4000) - Appliquer des tarifs bas	Piste du monde économique non consultée à ce jour mais surement intéressé.	Une forte demande de la part du monde économique (absence de self-entreprises sur la commune)	RAS	cf courriers ADIRA et Mairie
8	Environnement : École, infrastructure sportive, entreprise etc...	IFEPSA est très proche + Lycée à 600M + Salle Athlétisme + salle annexe	RAS	Equipements seront potentiellement utilisables mais pas d'étude précise à ce jour	Dans un rayon de 15 à 20 min à Pied accès à plus de 30 équipements sportifs la Ville + IME important tres proche	RAS	Accès gratuitement suivant les disponibilités et un planning défini en amont
9	Surfaces Extérieures/Equipements en accès libre	RAS	Non éligibles aux aides ANS (la ville ne situe pas en QPV ou ZRR). Non Pris en charge par la ville	Logements en prévision d'être construits lycée + IFEPSA très proches, modifications des arrêts de bus pour s'arrêter juste devant. En attente de la position de la Ville	Éligibles aux aides ANS Plan 5000 équipements (Hand à 4 / Beach Hand / Salle Numérique)	RAS	Aide financière entre 50 et 80 % (Coût total 200 000 €) + Arrêt des bus lycéens jouxterait les terrains extérieurs
10	Réflexion autour d'une maison Sport Santé	RAS		Gros Pôle Santé déjà existant sur la ville des Ponts de Cé et intéressé pour collaborer à un travail commun. En attente de la position de la Ville	Volonté forte de créer une Maison Sport Santé avec une demande très forte et aucune structure actuellement (Présence du médecin territorial sur la commune)	RAS	Aide financière de 150 000 à 200 000 € sur 5 ans (Région : ARS ; Département ; Intercom + Communes)
11	Prix du foncier	RAS	1 000 000,00 €	En attente d'un courrier officiel avec une négociation possible avec Président de l'Agglo (vers un bail emphytéotique ?)	RAS	Estimation des domaines à 72€/m2. Prix d'achat compris entre 1€ et 360 000€ selon les négociations et contreparties avec région et mairie (utilisation salle, équipements en accès libres)	courrier reçu
12	Financement mairie	RAS	0,00 €	Pas de financement possible car rénovation des équipements sportifs sur la ville pour un montant de 6 millions d'€	Protocole d'accord avec diminution du tarif de vente en fonction de la mutualisation de la salle de sports + équipements en accès libres	RAS	Courrier reçu + Mise à disposition gratuite des autres installations sportives de la ville pour des stages selon un planning + Matériel divers pour l'organisation d'événement
13	Financement intercommunalité	RAS	0,00 €	Pas de financement possible	En cours de négociation avec un accord de principe	RAS	Mail en cours
14	Financement département	RAS	0,00 €	Pas de financement possible pour le moment mais cela pourrait être étudié	Volonté forte d'avoir la Ligue de HB sur le département 44 + Sport Santé	RAS	Mail reçu aide financière entre 100 000 et 120 000 €
15	Financement Région Sport	RAS	0,00 €	Pas de crédit d'investissement	RAS	0,00 €	Pas de crédit d'investissement
16	Financement Région Lycée	Entre 500 000 € et 800 000 €	0,00 €	Suite à la dernière visio avec les Ponts de Cé, la Région pourrait éventuellement participer au financement	Entre 500 000 € et 800 000 €.		Forte demande du lycée depuis plus de 10 ans d'avoir un nouveau gymnase. Grosse opportunité car la Région pourrait financer en partie ce gymnase.
17	Financement ANS	Une aide financière via l'ANS serait possible à hauteur de 1 à 1,5 Millions d'€ avec le soutien du Président de la FFHandball					
18	Lieu AG 2022			Un lieu sera proposé sans problème	2 lieux possibles (Cinéma ou Manitou)		(500€ pour le cinéma et Mise à disposition à titre gracieux par du matériel par la ville)
19	Vente du siège actuel	Valeur du bien actuel entre 250 000 € et 300 000 € (selon les estimations des agences immobilières).					
20	Promoteur	4 promoteurs nous ont contactés + RDV avec Réalités. Les 5 indiquent que les esquisses du projet pourraient être présentées lors de la l'AG et la livraison de l'équipement fin 2024 suivant l'échéancier d'Alexis si permis de construire déposable fin 2022.					
21	Échéance	Terrains disponibles 1er Semestre 2023. Permis de construire réalisable fin Semestre 2023			Disponibilité des terrains immédiats. Permis de construire réalisable pour fin 2022		
22	Relations avec les clubs locaux + Instance	Comité 49 pourrait intégrer les locaux de la Ligue et participer au financement du projet.		Pas d'échange avec le club des Ponts de Cé à ce stade.	Avis très favorable de la part du club afin de collaborer et mutualiser les synergies + rapprochement avec les autres disciplines		cf courrier de soutien
23	Information : vote des salariés			5 personnes sont favorables aux Ponts de Cé			4 personnes sont favorables à Ancenis



#### 4. Points divers

##### Personnel de la Ligue :

Anne RÉMOND dresse un point sur les ressources humaines :

- L'arrêt d'Annita se termine ce jeudi 12 mai 2022.
- Le contrat des 2 apprentis en communication se termine en septembre. Nous allons recruter 2 autres apprentis.
- Pierre Delgado nous a envoyé sa lettre de démission et quittera la Ligue le 31 août. Un autre recrutement est à envisager pour le remplacer.

##### Remise de récompenses sportives :

Pierre SIONNEAU propose aux élus de remettre des récompenses aux équipes pour leur titre de champion régional :

- Mamers accède en N2 Féminine, récompense à remettre lors de leur AG.
- CA EVRON, samedi 14 mai, qui accède en N3
- CHÂTEAU-GONTIER joue son dernier match et monte en national → remise des récompenses par Dominique PÉARD.
- LES NEPTUNES recevront 2 titres samedi 14 mai à 17 h pour les U16F → remise par Anne RÉMOND
- CHABOSSIÈRE OC dimanche 22 mai, ¼ et ½ finales, 12h → Serge LARCHER remettra la coupe.
- HBC Nantes, dimanche 15 mai à 16h → remise par Alexis HUAULMÉ.

Clôture de la réunion à 23h15.

**Julien LAHAIE**

Secrétaire Général de la Ligue



**Alexis HUAULMÉ**

Président de la Ligue

